



SAS Hydroliennes de Génissiat
DIGP 2017-0155a AK/EHA

Projet de construction, installation et exploitation d'une ferme pilote d'hydroliennes fluviales

dans le Rhône à l'aval du barrage de Génissiat

Communes d'Injoux-Génissiat, Surjoux, Challonges et Franc lens (Ain/Haut-Savoie)

Dossier de demande d'autorisation
Pièce n°0 : Avis n° 2017-ARA-AP-00380 de l'Autorité
Environnementale sur le projet émis le 20 octobre 2017
&
Réponses à la demande de complément de la DREAL



CNR **INGÉNIERIE**



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Autorité Environnementale
Préfet de région

**Avis de l'Autorité environnementale
sur le projet dénommé
« construction, installation et exploitation d'une ferme pilote
d'hydroliennes fluviales »
sur les communes de Injoux-Génissiat, Surjoux, Franclens et
Challonges**

(départements de l'Ain et de la Haute-Savoie)

Présenté par la société Hydroliennes Génissiat-CNR

Avis n° 2017-ARA-AP-00380

Emis le 20 octobre 2017

DREAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / Service CIDDAE
7 rue Léo Lagrange
63001 CLERMONT-FERRAND cedex 1

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>